

UNIR NOS FORCES POUR UN TERRITOIRE D'AVENIR

PLAN D'ATTRACTIVITÉ 2026-2031 DE LA RÉGION DE MÉGANTIC

**Comité Région de Mégantic
100% attractive!**

Juin 2025

SOMMAIRE

Introduction	3
Comité	5
Étapes de la démarche	7
Orientations	11
Plan d'attractivité	13
Conclusion	35

INTRODUCTION

Comme plusieurs territoires au Québec, la Région de Mégantic (MRC du Granit) fait face à des défis importants en matière de développement démographique, d'attraction de main-d'œuvre et de rétention des jeunes et des familles. Dans ce contexte, la mobilisation des forces vives du milieu est essentielle pour bâtir des milieux de vie dynamiques, attractifs et durables.

C'est dans cet esprit que s'inscrit la démarche « Région de Mégantic 100 % attractive! ». Portée par un comité stratégique formé d'acteurs locaux engagés, et soutenue activement par la MRC du Granit, cette démarche vise à structurer, outiller et catalyser les actions collectives autour de grandes orientations. Le présent plan d'attractivité est le fruit de cette mobilisation et constitue une feuille de route concrète pour renforcer l'attractivité du territoire.

01

QU'EST-CE QUE L'ATTRACTIVITÉ?

Être attractif, ce n'est pas seulement se faire connaître. C'est offrir une expérience cohérente, humaine et positive à celles et ceux qui choisissent le territoire — qu'ils arrivent pour la première fois ou qu'ils envisagent d'y revenir. Cela repose sur plusieurs piliers : une économie dynamique avec des emplois variés et de qualité, un cadre de vie de qualité, des services accessibles, une communauté ouverte, une identité forte et une capacité collective à se mobiliser.

L'attractivité est donc un levier de développement territorial durable, porté par l'engagement de nombreux partenaires et enraciné dans une vision partagée entre les entreprises, les municipalités et les citoyens.



L'attractivité d'un territoire, c'est sa capacité à attirer, accueillir et ancrer durablement des personnes, des talents, des familles, des entreprises et des projets. C'est ce qui donne envie de s'y installer, d'y travailler, d'y investir, d'y contribuer et d'y rester.

COMITÉ

Le comité stratégique à l'origine du présent document découle de l'évolution du comité Défi 2025, longtemps piloté par la SADC de la région de Mégantic. De septembre 2024 à mars 2025, les travaux se sont poursuivis sous cette même bannière, avec une implication accrue de la MRC du Granit, qui a assuré la coordination de la démarche ayant mené à l'élaboration du plan d'action en attractivité.

À la suite du colloque régional sur l'attractivité, ce comité a été renommé pour devenir le **Comité Région de Mégantic 100 % attractive!**, une instance élargie, mobilisatrice et résolument tournée vers l'action. Cette transformation s'est faite avec l'impulsion déterminante et la collaboration étroite de la MRC du Granit, qui assume depuis un rôle de coordination stratégique au sein du comité. L'objectif : doter le territoire d'un espace structurant de concertation et de mise en œuvre pour les initiatives en attraction, en rétention et en qualité des milieux de vie.

2025

COMPOSITION

Le comité regroupe des représentantes et représentants issus d'une diversité d'organisations, incluant notamment :

- Jean-Marc Gagnon, co-président, représentant du secteur Entreprises
- Dr Bernard Gélinas, co-président, représentant du secteur Santé
- Monique Phérvong-Lenoir, préfète de la MRC du Granit et co-présidente du comité
- Julie Morin, mairesse de Lac-Mégantic
- Sonia Cloutier, Directrice générale et greffière-trésorière de la MRC du Granit
- Annie Hébert, directrice du développement économique et territorial de la MRC du Granit
- Marc Cantin, directeur général de la SADC région de Mégantic
- Nathalie Bastarache, directrice générale adjointe Intro-Travail et CJE du Granit
- Caroline Coutu, directrice des services aux entreprises à la Direction de Services Québec de l'Estrie
- Kim Turmel, conseillère aux entreprises à la Direction de Services Québec de l'Estrie
- Amélie Isabel, directrice de la Chambre de commerce et d'industrie de la Région de Mégantic
- Andrea Lopivic, conseillère en ressources humaines et main-d'œuvre, MRC du Granit
- Josée Goupil, coordonnatrice de projets, MRC du Granit
- Annie-Claude Dépelteau, consultante responsable de la démarche d'attractivité

Cette démarche a pu être concrétisée grâce au soutien financier de la MRC du Granit et du gouvernement du Québec, par l'entremise du Fonds régions et ruralité – Volet 3, « Signature innovation des MRC ». Ce programme vise à appuyer des projets porteurs qui mettent en valeur les particularités régionales. Ce financement, octroyé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, nous permet de structurer notre approche et de l'ancrer dans une vision durable et collective.

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

L'élaboration du présent plan d'attractivité repose sur une démarche structurée, participative et ancrée dans la réalité du territoire. Elle s'est déployée en trois grandes phases complémentaires, entre septembre 2024 et juin 2025.

03



ÉTAT DE SITUATION

La première étape de la démarche consistait à établir un **diagnostic de la situation en matière d'attractivité et de rétention** sur le territoire. Ce diagnostic s'appuie sur l'analyse de plus de trente documents variés (sources gouvernementales, études, rapports, plans stratégiques de la MRC, etc.) ainsi que sur les résultats d'un sondage mené en novembre 2024 auprès de 694 résidents, dont 206 jeunes âgés de 15 à 17 ans^[1].

À partir de ce diagnostic, un document de synthèse a été produit, mettant en valeur 20 statistiques clés illustrant les dynamiques à l'œuvre dans la région de Mégantic^[2]. Ce document concis a été diffusé en amont du colloque du 26 mars 2025 et a servi de point de départ aux discussions collectives.

[1] Consultez : « [Résultat du sondage citoyen 2024](https://www.mrcgranit.qc.ca/fr/votre-mrc/portrait-de-la-mrc/region-megantic-attractive/) » : <https://www.mrcgranit.qc.ca/fr/votre-mrc/portrait-de-la-mrc/region-megantic-attractive/>

[2] Consultez : « [Zoom sur la situation : 20 statistiques marquantes](https://www.mrcgranit.qc.ca/fr/votre-mrc/portrait-de-la-mrc/region-megantic-attractive/) » : <https://www.mrcgranit.qc.ca/fr/votre-mrc/portrait-de-la-mrc/region-megantic-attractive/>



MOBILISATION DES ACTEURS

Le colloque du 26 mars a rassemblé environ 100 partenaires socioéconomiques du territoire. Par des ateliers collaboratifs, les participantes et participants ont **contribué à l'élaboration d'actions concrètes autour de quatre grandes orientations.**

Ce moment fort de mobilisation a permis de valider certaines pistes d'intervention, d'en faire émerger de nouvelles, et de renforcer l'adhésion collective à la démarche ^[3].

[3] Consultez : « [Résumé des échanges](https://www.mrcgranit.qc.ca/fr/votre-mrc/portrait-de-la-mrc/region-megantic-attractive/) » : <https://www.mrcgranit.qc.ca/fr/votre-mrc/portrait-de-la-mrc/region-megantic-attractive/>



PLAN D'ATTRACTIVITÉ

Sur la base des travaux antérieurs, le comité stratégique a piloté l'élaboration d'un plan d'attractivité collectif, officiellement déposé au Conseil des maires de la MRC en juin 2025. Il s'agit d'une **feuille de route structurante et mobilisatrice**, conçue pour guider les grandes actions à déployer au sein du milieu au cours des cinq prochaines années.

Ce document appelle à l'engagement et à la contribution de plusieurs partenaires.

Les actions identifiées pourraient ainsi s'insérer progressivement dans les propres planifications des organismes concernés, ce qui explique l'absence d'un échéancier détaillé à ce stade. L'objectif est de soutenir une mise en œuvre souple, adaptée aux réalités et aux capacités de chaque acteur engagé.

ORIENTATIONS

Les grandes orientations sont issues de la démarche concertée menée dans le cadre des phases 1 et 2 du projet. Elles s'appuient sur les constats tirés du diagnostic territorial ainsi que sur les priorités exprimées lors du colloque du 26 mars 2025.

04

ORIENTATIONS

Chacune de ces orientations vise à répondre aux enjeux spécifiques du territoire tout en favorisant la cohérence et la complémentarité des actions sur l'ensemble du territoire. Ensemble, elles constituent le cœur stratégique du plan d'attractivité « Unir nos forces pour un territoire d'avenir ».

ORIENTATIONS

01. Augmenter et faire rayonner l'attractivité économique.
02. Valoriser les atouts, renforcer l'identité régionale et promouvoir l'offre du territoire.
03. Favoriser l'attraction et la rétention des jeunes du territoire.
04. Bonifier et faire rayonner la qualité des milieux de vie.
05. Établir une gouvernance participative pour la stratégie d'attractivité.

PLAN D'ATTRACTIVITÉ

Sur la base des travaux réalisés en 2024-2025, le comité stratégique a piloté l'élaboration d'un plan d'attractivité collectif, plutôt qu'un plan d'action traditionnel. Il s'agit ici d'une **feuille de route structurante** et mobilisatrice, pensée comme un outil commun pour orienter et inspirer les interventions du milieu au cours des cinq prochaines années.

Ce document trace les grandes avenues à explorer et les leviers à activer, mais **la suite du travail consistera à définir, avec les partenaires concernés, les priorités d'action, les porteurs potentiels, les échéanciers, les ressources nécessaires et les indicateurs de succès.** Parce qu'il repose sur une logique de coresponsabilité, ce plan ne se limite pas à une organisation unique : il appelle à l'engagement collectif et à l'arrimage progressif avec les planifications stratégiques des acteurs du territoire. Sa mise en œuvre se veut souple, évolutive et ancrée dans les réalités de chacun.

05

Orientation 1
Augmenter et
faire rayonner
l'attractivité
économique

Les constats qui ont guidé nos choix

- Le **revenu médian sur le territoire est actuellement en deçà de la moyenne québécoise**, ce qui représente un enjeu à considérer pour attirer certains profils de travailleurs qualifiés.
- Une perception encore présente associe majoritairement la région au secteur manufacturier, alors qu'elle dispose en réalité d'un **large éventail d'opportunités professionnelles**.
- Dans un contexte où la **compétition pour les talents se joue désormais à l'échelle provinciale et nationale**, la nécessité de se démarquer devient un levier stratégique pour la région.
- La Région de Mégantic est encore **peu identifiée comme un milieu de carrière épanouissant**, ce qui souligne une belle opportunité de positionnement.
- Le territoire est parfois perçu comme manquant de dynamisme économique, ce qui souligne l'importance de **raviver l'élan collectif et de renforcer la fierté locale**.
- Les possibilités d'**avancement professionnel**, tout comme la **flexibilité et la conciliation en emploi, sont jugées limitées** par une part importante de la population locale.
- Les nouveaux arrivants ont exprimé le besoin d'une **meilleure communication concernant toute l'information utile à leur installation** (logement, emploi, services, activités, etc.), ce qui faciliterait grandement leur intégration.





L'action



L'objectif



Les moyens

ACTION 01



ENCOURAGER LA MISE EN PLACE DE MILIEUX DE TRAVAIL ATTRACTIFS POUR LES TALENTS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN



Sensibiliser les employeurs à l'importance de proposer des conditions de travail attrayantes afin d'attirer, accueillir et ancrer durablement les nouveaux talents. Cela inclut des salaires compétitifs, une flexibilité organisationnelle, l'intégration efficace des technologies, ainsi que des mesures concrètes de conciliation vie professionnelle-vie personnelle.



- Organisation d'ateliers, de formations et d'activités de réseautage sur les meilleures pratiques RH.
- Déploiement d'initiatives de sensibilisation ciblant les employeurs locaux.
- Création d'un réseau de partage de bonnes pratiques entre employeurs et ambassadeurs en innovation RH.

ACTION 02



FAIRE RAYONNER LES BONS COUPS ÉCONOMIQUES ET LES MODÈLES ENTREPRENEURIAUX



Mettre en valeur les réussites économiques du territoire et les entrepreneurs qui contribuent à son dynamisme, afin de renforcer la fierté locale, changer les perceptions et stimuler l'attractivité économique.



- Mise en place d'une veille collaborative sur les succès économiques locaux (croissances, innovations, transitions, embauches, reconnaissances, etc.).
- Diffusion proactive de ces bons coups via une stratégie concertée de communication et de relations de presse (ententes médiatiques, portraits vidéos, capsules web, etc.).
- Création d'une vitrine numérique (plateforme web) et de vitrines événementielles (galas, etc.) pour valoriser les modèles inspirants.

ACTION 03



ADOPTER UNE APPROCHE « FAMILLE » DANS LE RECRUTEMENT



Déployer une stratégie d'attraction qui va au-delà du poste offert à un individu, en tenant compte du projet de vie global de la famille — et plus particulièrement de la réalité professionnelle du ou de la conjointe.



- Développer un réseau local de partenaires employeurs ouverts au co-recrutement ou à l'intégration de conjoints/conjointes selon leur profil professionnel.
- Identifier les compétences des conjoints et conjointes dans les démarches de recrutement d'un travailleur pour faciliter leur intégration professionnelle et créer des liens avec les entreprises et les ressources locales.
- Valoriser l'offre locale d'emploi et de services dans les outils promotionnels.

ACTION 04



CENTRALISER L'INFORMATION SUR L'EMPLOI



Créer un point d'entrée unique et accessible pour consulter les emplois disponibles sur le territoire, afin de simplifier la démarche des chercheurs d'emploi, des conjoints/conjointes de nouveaux arrivants.



- Ajouter, à la plateforme web à créer, une section qui regroupe et/ou redirige vers l'ensemble des offres d'emploi pertinentes du territoire (portails municipaux, chambres de commerce, organismes d'employabilité, entreprises, etc.).
- Mettre à jour régulièrement le contenu, en collaboration avec les partenaires.
- Promouvoir activement ce point de chute dans les campagnes de recrutement, les services d'accueil, les foires de l'emploi et les outils d'attractivité territoriale.

Orientation 2

**Valoriser les
atouts, renforcer
l'identité
régionale et
promouvoir
l'offre**

Les constats qui ont guidé nos choix

- La **région estrienne jouit d'une bonne notoriété** au Québec et est reconnue pour sa qualité de vie enviable.
- Les municipalités de la région de Mégantic disposent **d'atouts encore trop peu connus à l'échelle nationale** — une occasion à saisir pour les faire découvrir.
- Le territoire gagne à être davantage positionné comme un **milieu propice à des carrières professionnelles stimulantes** et épanouissantes.
- Les clientèles visées — particulièrement les nouveaux résidents et les jeunes professionnels — manifestent un **intérêt clair pour une information centralisée, accessible et bien structurée sur les possibilités d'emploi, de logement et de services dans la région**. À l'heure actuelle, la qualité et la cohérence de l'information destinée à ces publics sont jugées insuffisantes pour soutenir efficacement leur décision de s'établir dans la région.



ACTION 01



DÉVELOPPER ET DÉPLOYER UNE MARQUE TERRITORIALE FORTE QUI ASSOCIE NATURE ET EMPLOI



Positionner la région de Mégantic comme un territoire distinctif où la qualité de vie en nature rime avec possibilités professionnelles concrètes, afin de renforcer son attractivité auprès des talents, des jeunes et des familles.



- Concevoir une identité visuelle cohérente qui reflète les principaux atouts du territoire : paysages, dynamisme économique, qualité de vie, possibilités d'emploi.
- Élaborer des argumentaires percutants pour promouvoir les avantages de vivre, travailler, entreprendre et visiter la région.
- Offrir des ateliers de sensibilisation et d'appropriation de la marque auprès des municipalités et des organismes, avec des exemples concrets d'utilisation.
- Développer des outils promotionnels clés en main pour les partenaires du territoire — en particulier les entreprises — afin qu'ils intègrent la marque régionale dans leurs actions de communication, de recrutement et d'accueil.

ACTION 02



ASSOCIER LA RÉGION DE MÉGANTIC À LA RÉGION ESTRIE / CANTONS-DE-L'EST



Renforcer la notoriété et la crédibilité de la région de Mégantic en l'arrimant stratégiquement à l'image forte et positive de l'Estrie / Cantons-de-l'Est, reconnue et appréciée du grand public québécois.



- Intégrer la Région de Mégantic dans les textes promotionnels des municipalités, des entreprises et des partenaires en soulignant son appartenance à la grande région estrienne.
- Connecter la future plateforme web d'attractivité de la Région de Mégantic au site régional estrie-cantons.com afin de favoriser la cohérence de l'offre territoriale.
- Participer activement aux offensives publicitaires et campagnes promotionnelles régionales, notamment les volets vivre, travailler, visiter, étudier, en s'assurant d'y inclure des contenus propres à la Région de Mégantic.
- Sensibiliser les entreprises et les organisations locales à l'importance de positionner la Région de Mégantic dans la région Estrie/Cantons-de-l'Est, afin de tirer parti de sa notoriété déjà bien établie auprès du public québécois.



ACTION 03



CRÉER UNE VITRINE WEB INSPIRANTE ET INTÉGRÉE



Offrir une information claire, attrayante et ciblée aux personnes et familles susceptibles de s'établir ou de travailler dans la région de Mégantic, afin de leur faire découvrir concrètement la qualité de vie, les perspectives professionnelles et les caractéristiques distinctives du territoire



- Développer une plateforme web unique pour la Région de Mégantic, regroupant de façon conviviale l'offre des municipalités, les activités culturelles et touristiques, les emplois disponibles, les employeurs, les services et les ressources pour s'établir.
- Créer des plateformes de médias sociaux dédiées à l'attractivité, en transformant ou élargissant les canaux actuellement centrés sur le tourisme.
- Produire et diffuser des vidéos de type "ambassadeurs/influenceurs" (résidents, travailleurs, entrepreneurs, visiteurs) afin d'humaniser le territoire et d'aider les nouveaux arrivants potentiels à s'imaginer y vivre.
- Assurer la mise à jour régulière et la coordination du contenu, en collaboration avec les partenaires du développement, de l'employabilité, du tourisme et des communications.
- Promouvoir activement la plateforme auprès des employeurs, des nouveaux résidents et des partenaires d'attraction à l'échelle régionale et provinciale.

Orientation 3

**Favoriser
l'attraction et la
rétention des
jeunes du
territoire**

Les constats qui ont guidé nos choix

- Plusieurs jeunes du territoire **n'envisagent pas spontanément de s'y établir à long terme après leurs études**, souvent en raison d'une perception limitée des opportunités économiques et sociales.
- Nombre d'entre eux **pensent quitter la région pour poursuivre des études ailleurs**, sans avoir encore clarifié leur intention de revenir, ce qui ouvre la porte à des actions pour favoriser un retour ou un ancrage durable.
- Les jeunes expriment un **besoin d'information plus claire et accessible sur les possibilités locales d'emploi**, ce qui les aiderait à mieux se projeter dans un avenir professionnel sur le territoire.



ACTION 01



CONSULTER LES JEUNES ET LES IMPLIQUER DANS LES DÉCISIONS ET LES PROJETS QUI LES CONCERNENT



Assurer une meilleure compréhension des besoins, aspirations et freins vécus par les jeunes, tout en favorisant leur participation active à la construction d'un territoire attractif et mobilisateur à leur image.



- Diffuser et mettre en discussion les résultats du sondage de novembre 2024 portant sur les perceptions et attentes des jeunes du territoire.
- Organiser, selon les besoins, des groupes de discussion ciblés et/ou consultations via une plateforme afin de consulter les jeunes sur des enjeux spécifiques liés à l'attractivité (emploi, logement, loisirs, transport, etc.).
- Associer de manière continue les instances jeunesse existantes — comme le comité jeunesse de la MRC, la Table Réalité Jeunesse, Place aux jeunes et le Comité de participation citoyenne jeunesse — aux réflexions, projets et communications du plan d'attractivité.

ACTION 02



ASSOCIER LES PROFESSIONNELS EN ORIENTATION ET AUTRES ACTEURS-CLÉS AUX EFFORTS DE RÉTENTION DES JEUNES DANS LA RÉGION



Renforcer le lien entre les jeunes et leur territoire en mobilisant les professionnels en orientation et autres acteurs clés pour faire découvrir les possibilités de carrière locales et stimuler l'ancrage professionnel dans la région.



- Collaborer avec ces professionnels pour valider les messages, les ressources et les besoins observés dans leurs échanges avec les jeunes.
- Élaborer des outils de promotion des carrières régionales à remettre par les professionnels aux jeunes dans le cadre de leur accompagnement scolaire ou professionnel.
- Positionner les professionnels en orientation et autres acteurs-clés en éducation comme ambassadeurs de la région, en les outillant pour parler positivement du territoire et de ses possibilités.
- Poursuivre et renforcer les initiatives menées avec les professionnels du milieu de l'éducation, notamment en favorisant la découverte directe du tissu économique régional par les jeunes à travers des visites, stages et conférences, etc.
- Offrir aux professionnels en orientation des occasions concrètes de mieux connaître les entreprises locales et les secteurs porteurs, afin qu'ils puissent en faire la promotion de façon éclairée auprès des jeunes.

ACTION 03



FAIRE DÉCOUVRIR LES POSSIBILITÉS D'EMPLOI DANS LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE AUX JEUNES



Favoriser une meilleure connaissance des opportunités professionnelles locales dès le secondaire, afin de permettre aux jeunes de se projeter dans un avenir stimulant sur leur propre territoire.



- Poursuivre et bonifier les événements existants de type portes-ouvertes, visites d'entreprises et salons de découverte des métiers, en mettant en valeur la diversité des secteurs d'activité du territoire.
- Lancer une campagne de promotion jeunesse de type « Imagine ta vie ici », où des jeunes du territoire prennent la parole pour faire découvrir leur milieu, leurs aspirations et les possibilités locales.
- Utiliser les médias et plateformes prisés par les jeunes (Instagram, TikTok, YouTube, etc.) pour diffuser du contenu authentique, dynamique et inspirant qui valorise les carrières locales.

ACTION 04



FACILITER L'ACCUEIL DE STAGIAIRES DE NIVEAU PROFESSIONNEL, COLLÉGIAL ET UNIVERSITAIRE DANS LES ENTREPRISES



Accroître l'accueil de stagiaires dans les entreprises locales pour favoriser l'arrimage formation-emploi, renforcer les liens entre les jeunes et le tissu économique régional, et encourager leur ancrage professionnel à long terme.



- Documenter les obstacles rencontrés par les employeurs dans l'accueil de stagiaires.
- Mener des actions de sensibilisation auprès des employeurs sur les avantages de recevoir des stagiaires, tant pour le développement de leur relève que pour leur visibilité.
- Favoriser les maillages entre les entreprises et les établissements d'enseignement, en collaboration avec les carrefours jeunesse emploi, les services aux entreprises et les centres de formation.

Orientation 4
Bonifier et faire
rayonner la
qualité des
milieux de vie

Les constats qui ont guidé nos choix

- Les nouveaux résidents et les jeunes adultes expriment un **besoin accru d'intégration sociale**.
- Le **manque de logements abordables et diversifiés**, adaptés aux réalités des familles, des personnes seules ou des aînés, représente un frein important à l'attraction et à l'installation à long terme. **Le parc immobilier est encore majoritairement composé d'habitations unifamiliales ou de résidences de villégiature**.
- Des **enjeux persistants en matière de transport** (accessibilité, mobilité intermunicipale, options durables) sont mentionnés par les résidents, affectant leur qualité de vie et leurs déplacements au quotidien.
- Les infrastructures sportives sont appréciées et bien utilisées par les résidents. Plusieurs voient maintenant une belle occasion de **renforcer l'offre culturelle et les événements sociaux, en particulier pour répondre aux attentes des jeunes**, qui souhaitent plus d'occasions de se rassembler, de s'exprimer et de contribuer activement à la vie collective.



ACTION 01



METTRE EN VALEUR L'OFFRE D'ACTIVITÉS DANS LES MUNICIPALITÉS



Accroître la visibilité des activités locales pour renforcer l'animation du milieu et faciliter l'accès à l'information.



- Centraliser l'offre d'activités sur la plateforme web à venir.

ACTION 02



AMÉLIORER L'ACCÈS AU LOGEMENT



Favoriser l'accès à un logement abordable et adapté, en particulier pour les nouveaux arrivants et les jeunes familles.



- Effectuer une veille active de l'offre de logements disponibles et la partager.
- Promouvoir le Service d'aide à la recherche de logement (SARL) de l'OMH du Granit auprès des 19 municipalités.
- Encourager la construction de logements sur l'ensemble du territoire.

ACTION 03



FACILITER L'INTÉGRATION DE NOUVEAUX RÉSIDENTS ET NOUVEAUX ARRIVANTS



Créer un accueil humain et structuré dans chaque municipalité pour favoriser l'ancrage durable.



- Soutenir la mise sur pied de comités d'accueil dans les municipalités.
- Diffuser largement le Guide d'accueil des nouveaux résidents de la MRC.
- Promouvoir les ressources locales et régionale, dont la boîte à outils pour l'intégration des personnes immigrantes en Estrie.
- Impliquer les organismes communautaires comme intervenants essentiels en matière d'accueil et d'intégration.

ACTION 04



AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICES EN CULTURE ET LOISIRS, PARTICULIÈREMENT POUR LES JEUNES



Offrir davantage d'occasions de participation culturelle et sociale, en misant sur l'accessibilité, la diversité et l'initiative locale.



- Déployer les actions prévues dans les politiques culturelles existantes ou à mettre à jour.
- Encourager les initiatives jeunesse en culture et loisirs, en collaboration avec les municipalités et organismes du milieu.

ACTION 05



VALORISER LES SOLUTIONS DE TRANSPORT DANS LE TERRITOIRE



Améliorer la mobilité et encourager les options de transport durable.



- Mettre en oeuvre les actions prévues dans le plan d'action en mobilité durable de la MRC du Granit.
- Promouvoir les services existants et soutenir l'expérimentation de nouvelles solutions locales.



Orientation 5
Établir une
gouvernance
participative et
dynamique

Les constats qui ont guidé nos choix

- Plusieurs partenaires ont exprimé leur **volonté de poursuivre leur engagement** dans la démarche d'attractivité, en contribuant activement aux réflexions et aux actions.
- La mobilisation durable repose sur une culture de **transparence, de collaboration et de partage d'information** entre les acteurs du milieu.

ACTION 01



MOBILISER LES PARTENAIRES DÉSI- RANT S'INVESTIR DANS LE PLAN D'ATTRACTIVITÉ



Favoriser la continuité de l'engagement des partenaires et créer un espace de co-construction à long terme.



- Tenir un colloque sur l'état d'avancement du plan d'attractivité : partage des bons coups, ajustements collectifs, identification des priorités émergentes.
- Assurer une coordination proactive du comité Région de Mégantic : 100 % attractive! et planifier des rencontres régulières avec les porteurs d'action.

ACTION 02



ÉTABLIR UNE CULTURE DU PARTAGE D'INFORMATION



Créer un climat de confiance, renforcer la circulation de l'information et encourager une mobilisation.



- Mettre en œuvre un plan de communication interne et externe incluant des outils d'information réguliers, des bulletins de suivi, des capsules inspirantes et des publications mobilisantes.

CONCLUSION

Ce plan d'attractivité s'inscrit dans la continuité d'un engagement collectif amorcé il y a plus de dix ans à travers Défi 2025, une initiative phare qui a su mobiliser les forces vives du territoire autour de la vitalité régionale. Aujourd'hui, cette dynamique se poursuit et se renouvelle sous l'impulsion du comité Région de Mégantic 100 % attractive! qui en porte désormais la vision.

06

CONCLUSION

Issu d'un travail concerté et d'une écoute attentive des résidents, des jeunes, des nouveaux arrivants et des partenaires locaux, ce plan repose sur des constats ancrés dans la réalité du milieu.

Il constitue une feuille de route collective pour les cinq prochaines années : un outil structurant, flexible et évolutif, au service d'un objectif commun — celui de faire de la Région de Mégantic un territoire pleinement attractif, inclusif et dynamique.

En misant sur nos forces, en relevant nos défis ensemble, et en plaçant l'humain au cœur de nos actions, nous traçons la voie d'un avenir où choisir la Région de Mégantic devient une évidence — pour y vivre, y travailler, y entreprendre et s'y réaliser pleinement.



**PLAN
D'ATTRACTIVITÉ**

**Comité Région de Mégantic :
100 % attractive!**
